

*Prévisions budgétaires  
2009-2010  
et  
Rapport financier préliminaire  
2008-2009*

Le 31 mars 2009



Commission de la représentation  
électorale du Québec



<b>Introduction</b> .....	5
<b>Section 1</b>	
Prévisions budgétaires de la Commission de la représentation électorale du Québec 2009-2010 (élément 02) .....	7
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les prévisions budgétaires 2008-2009 (élément 02) .....	9
<b>Section 2</b>	
Rapport financier préliminaire de la Commission de la représentation électorale du Québec 2008-2009 (élément 02) – Dépenses estimées au 31 mars 2009 .....	13
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2008-2009 et les dépenses estimées au 31 mars 2009 (élément 02) .....	15



Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), la Commission de la représentation électorale du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009-2010 ainsi qu'un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2009. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2009 ainsi que d'une estimation des dépenses et des frais engagés pour le mois de mars 2009.

« L'étude en commission parlementaire des prévisions budgétaires de la Commission de la représentation n'a toutefois pas lieu lorsque la procédure de délimitation des circonscriptions est en cours. Dans ce cas, le seul dépôt à l'Assemblée nationale des prévisions budgétaires de la Commission tient lieu d'approbation. » (Article 547 de la Loi électorale)

« Dans les trois mois qui suivent la publication à la *Gazette officielle du Québec* de la liste des circonscriptions, la Commission de la représentation doit remettre au président de l'Assemblée nationale un rapport des dépenses reliées à la délimitation de ces circonscriptions. » (Article 548 de la Loi électorale)



Les prévisions budgétaires 2009-2010 contenues dans ce rapport sont identiques à celles que la Commission de la représentation électorale du Québec a fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2009-2010, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Elles ne tiennent pas compte des crédits nécessaires pour terminer les travaux de délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

Ces renseignements se retrouveront dans le volume 1 du *Budget de dépenses 2009-2010*, réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au programme 03 (administration du système électoral) lequel comprend trois éléments :

- Élément 01 – Gestion interne et soutien;
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- Élément 03 – Activités électorales.

Dans les tableaux qui suivent, nous traitons uniquement des informations financières pour l'élément 02 – Commission de la représentation électorale.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, en particulier les services de son personnel.

**Programme 03 – Administration du système électoral**

Budget des dépenses	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Commission de la représentation électorale	
Administration	5 905
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	19 250
CRE – Scolaire	92 845
<b>TOTAL</b>	<b>118 000</b>

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Élément 02 Commission de la représentation électorale
<b>Fonctionnement</b>	
Frais de déplacement	12 855
Contrats de services professionnels	20 650
Contrats de nature technique	41 745
Location de biens meubles	37 750
Fournitures et autres dépenses	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>118 000</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément 02
Immobilisations	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**L**es prévisions budgétaires 2009-2010 sont supérieures de 54 895 \$ par rapport à celles de 2008-2009 (réf. page 10).

Comme pour l'année précédente, le budget 2009-2010 de la Commission de la représentation électorale est composé uniquement de sommes nécessaires à ses responsabilités administratives et aux activités reliées à l'exercice de délimitation des territoires municipal et scolaire. En conséquence, des crédits supplémentaires seront nécessaires pour terminer les travaux de délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

### Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2009-2010 ①	Prévisions budgétaires 2008-2009 ②	Écarts ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	5 905	20 105	(14 200)
CRE – Provincial	0	0	0
CRE – Municipal	19 250	43 000	(23 750)
CRE – Scolaire	92 845	0	92 845
<b>TOTAL</b>	<b>118 000</b>	<b>63 105</b>	<b>54 895</b>

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2009-2010 ①	Prévisions budgétaires 2008-2009 ②	Écarts ① - ②
Fonctionnement			
Frais de déplacement	12 855	8 105	4 750
Contrats de services professionnels	20 650	18 500	2 150
Contrats de nature technique	41 745	36 500	5 245
Location de biens meubles	37 750	0	37 750
Fournitures et autres dépenses	5 000	0	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>118 000</b>	<b>63 105</b>	<b>54 895</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	(14 200)
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	(23 750)
CRE – Scolaire	92 845
<b>TOTAL</b>	<b>54 895</b>

**Notes explicatives****Administration (14 200 \$)**

Le coût de production des documents administratifs a été réduit.

**CRE – Municipal (23 750 \$)**

La majorité des auditions publiques pour la délimitation du territoire municipal ont eu lieu au cours de l'exercice précédent.

**CRE – Scolaire 92 845 \$**

Ce montant sera alloué aux assemblées publiques, à la publication de documents reliés à la délimitation du territoire scolaire ainsi qu'à l'achat de données numériques.



### Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Commission de la représentation électorale	
Administration	16 797
CRE – Provincial	423 973
CRE – Municipal	68 688
CRE – Scolaire	0
TOTAL	509 458

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Fonctionnement	
Frais de déplacement	70 573
Contrats de services professionnels	116 342
Contrats de nature technique	254 776
Location de biens meubles	62 223
Fournitures et autres dépenses	5 544
TOTAL	509 458

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément 02
Immobilisations	0
TOTAL	0



**D**ans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées pour l'élément 02 (Commission de la représentation électorale) du programme 03 (administration du système électoral).

Au cours de l'exercice financier 2008-2009, le budget a été principalement utilisé pour la réalisation de travaux reliés aux domaines administratif et municipal. Des crédits supplémentaires ont été nécessaires pour les audiences publiques et la publication d'un rapport préliminaire sur le découpage d'une nouvelle carte électorale provinciale.

### Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2008-2009 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2009 ②	Écarts ① - ②
<b>Commission de la représentation électorale</b>			
Administration	20 105	16 797	3 308
CRE – Provincial	0	423 973	(423 973)
CRE – Municipal	43 000	68 688	(25 688)
CRE – Scolaire	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>63 105</b>	<b>509 458</b>	<b>(446 353)</b>

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2008-2009 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2009 ②	Écarts ① - ②
<b>Fonctionnement</b>			
Frais de déplacement	8 105	70 573	(62 468)
Contrats de services professionnels	18 500	116 342	(97 842)
Contrats de nature technique	36 500	254 776	(218 276)
Location de biens meubles	0	62 223	(62 223)
Fournitures et autres dépenses	0	5 544	(5 544)
<b>TOTAL</b>	<b>63 105</b>	<b>509 458</b>	<b>(446 353)</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	3 308
CRE – Provincial	(423 973)
CRE – Municipal	(25 688)
CRE – Scolaire	0
<b>TOTAL</b>	<b>(446 353)</b>

**Notes explicatives****Administration 3 308 \$**

Les coûts administratifs de gestion de la CRE ont été moindres que prévu.

L'écart est non significatif.

**CRE – Provincial (423 973 \$)**

Les travaux de la CRE – Provincial consistent à effectuer la délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

Ces coûts sont reliés aux audiences publiques tenues dans 23 villes et municipalités relativement à la délimitation des circonscriptions électorales. Ces coûts ont été assumés à même le fonds consolidé.

**CRE – Municipal (25 688 \$)**

Les travaux de la CRE – Municipal consistent à approuver les travaux de division du territoire municipal en districts électoraux.

Ces coûts sont reliés aux audiences publiques tenues dans sept villes et municipalités.

Les dépenses relatives aux audiences publiques ont été supérieures aux prévisions budgétaires.

**CRE – Scolaire 0 \$**

Les travaux de la CRE – Scolaire consistent à valider le découpage du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales.

Aucune dépense n'a été imputée pour des travaux de la CRE – Scolaire, au cours de l'exercice financier 2008-2009.

